

2709396

27 NOV. 2007

Loob 33

SAS GEIREC
Société anonyme simplifiée
au capital de 385 600 €uros
Siège social : 276, rue de Châteaugiron - CS 76308
35063 RENNES Cédex
RCS RENNES 428 929 517

**PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU 19 OCTOBRE 2007**

L'an deux mille sept et le 19 Octobre à 16 heures, le Conseil d'Administration s'est réuni au siège social de la **SAS GEIREC** sur convocation de son Président.

Sont présents ou représentés :

- ◆ Monsieur Jean-Paul MOYSAN
- ◆ Monsieur Bernard MAINGUY
- ◆ Monsieur Loïc GRUEL
- ◆ Madame Joëlle SABOT
- ◆ Monsieur Pierre BARREL
- ◆ Monsieur Thierry MATHELIER
- ◆ Monsieur Olivier JEULIN
- ◆ Monsieur Patrice LUCE
- ◆ Monsieur Stéphane DURAND
- ◆ Monsieur Anthony GUILLOUCHE

Lesquels ont émargé le registre de présence en entrant en séance.

Monsieur Jean-Paul MOYSAN préside la séance,
Madame Joëlle SABOT remplit les fonctions de secrétaire.

La totalité des administrateurs étant présents ou représentés, le Conseil peut valablement délibérer sur les questions figurant à l'ordre du jour :

***Nomination d'un Directeur Général Délégué : Monsieur Anthony GUILLOUCHE
Convention entre la SAS GEIREC et ses associés.***

Dans la continuité de l'Assemblée générale du 19 Octobre 2007, qui a nommé Monsieur Anthony GUILLOUCHE en qualité d'administrateur de la société, le Président demande au Conseil d'Administration de nommer Monsieur Anthony GUILLOUCHE en tant que Directeur Général délégué.

La résolution suivante est mise aux voix :

PREMIERE RESOLUTION

Le conseil d'administration décide de nommer Monsieur Anthony GUILLOUCHE, demeurant 20, rue de l'Eglise – 44620 LA MONTAGNE, en qualité de Directeur Général Délégué.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

JPM
05
JD
M
B
PL
AG
M

DEUXIEME RESOLUTION

Le conseil d'administration décide d'entériner l'avenant à la convention entre la SAS GEIREC et ses associés du 29 Septembre 2006, portant sur les points suivants et ce consécutivement à la nomination d'Anthony GUILLOUCHE en qualité d'administrateur :

- ✚ Convention d'exclusivité en matière de commissariat aux comptes
- ✚ Signature des rapports de commissaire aux comptes en qualité de mandataire technique et social de la SAS GEIREC
- ✚ Convention d'exclusivité en matière d'expertise judiciaire
- ✚ Confirmation du statut de mandataires sociaux et caducité du contrat de travail.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par le président et les administrateurs après lecture.

Le Président

Jean-Paul MOYSAN

Les administrateurs

Bernard MAINGUY

Loïc GRUEL

Joëlle SABOT

Pierre BARREL

Thierry MATHELIER

Olivier JEULIN

Patrice LUCE

Stéphane DURAND

Anthony GUILLOUCHE

*Copie certifiée conforme
le 9/11/2007
JP Moysan*